

N° 34 - Janvier / Mars - 1er Trimestre 2013

# ÉNERGIE & STRATÉGIE

Le magazine de la Fédération de l'Énergie

PLANS SOLAIRE ET ÉOLIEN

## Le Maroc affiche ses ambitions

PLUS DE 100 MILLIARDS  
DE DH D'INVESTISSEMENTS  
DANS LE PROGRAMME

CHANTIERS  
DE L'ÉNERGIE

Fouad Douiri  
réussit son  
"Grand Oral"

SOUS LA  
PRÉSIDENTE ROYALE

Solaire : 9  
conventions  
signées

EXPLORATION  
PÉTROLIÈRE

Le Maroc  
signe avec  
Chevron

# Changer de paradigme

Par Moulay Abdallah Alaoui

*Président de la Fédération de l'Énergie*

« **Le mieux est le mortel ennemi du bien** »

Charles Montesquieu

**S**'il fallait, sur la question de fond, résumer la politique énergétique de notre pays, nous dirions que toutes les énergies nous sont nécessaires, en synergie avec les acteurs et les opérateurs du secteur. Cette politique, faut-il le rappeler, se caractérise par quatre orientations essentielles : un cadre institutionnel définissant clairement les rôles des secteurs public et privé; une politique de l'offre qui assure la sécurité de l'approvisionnement ; une demande principalement axée sur l'efficacité énergétique et, enfin, une politique extérieure qui couvre la coopération, les partenariats et les incitations économiques, garantissant la sécurité et la diversification des importations de produits. Or, durant le dernier colloque international sur le gaz naturel organisé par notre fédération en mars dernier, une prise de conscience s'est dégagée sur la nécessité de donner à cette politique une véritable dimension internationale. Ceci d'autant que la lutte contre le réchauffement climatique, l'effet de serre et la mondialisation des échanges nous y engagent très fortement.

*Tous ces éléments justifient, de notre part, un changement de paradigme parce que le secteur privé doit être, en amont, un organe de consultation afin d'éviter les situations de blocage, et l'Administration doit s'adapter aux exigences des investisseurs et non l'inverse. C'était, d'ailleurs, la recommandation principale du groupe de travail « Acte d'entreprendre » issu de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), formulée à l'occasion de la réunion travail avec le Gouvernement.*

La démocratie et la transparence nous imposent, d'autre part, de poursuivre notre dialogue et d'installer une véritable culture énergétique. Il faut sa-

voir, en effet, que nous ne faisons plus l'opinion et que c'est l'opinion publique qui fait son choix, au regard d'un certain nombre de critères sanitaires, économiques, financiers voire même politiques. Aussi devons-nous définitivement nous entendre sur la réelle politique énergétique à mener et déterminer le rôle de chaque acteur, tout en évitant toute confusion des genres entre opérateurs et décideurs, contrôleurs et contrôlés.



Pour ce faire, la programmation d'une loi d'orientation pluriannuelle devrait être renforcée et porter sur la recherche de solutions à travers les énergies renouvelables, les investissements pressentis, la diversification énergétique ou, encore, la coopération internationale. Sans oublier qu'il est temps de mettre en place une

instance de régulation indépendante, seule capable d'arbitrer les relations entre tous les opérateurs du secteur, qu'ils soient publics ou privés. L'ensemble de ces actions, sagement mises en œuvre permettra, ainsi, de réduire notre dépendance énergétique vis à vis de l'étranger et mieux nous placer sur la scène internationale en tant que producteur et exportateur d'énergie renouvelable. Pour sa part, la Fédération de l'Énergie n'a eu de cesse de multiplier les occasions d'échanges et de réflexion dans le but de mettre fin à une certaine « culture du secret et du tabou » qui a dominé le débat public, par le passé. Des réflexions et des discussions indispensables car il n'y a plus de solution unique.

L'on sait que le ministre chargé de l'Énergie donne du temps au temps, pour prendre ses repères et installer des canaux de communication utiles avec les opérateurs.

Vive le débat ! ■

# Événement

Pages 14 à 18

## Énergies Renouvelables *Axe majeur de la politique énergétique du Maroc*



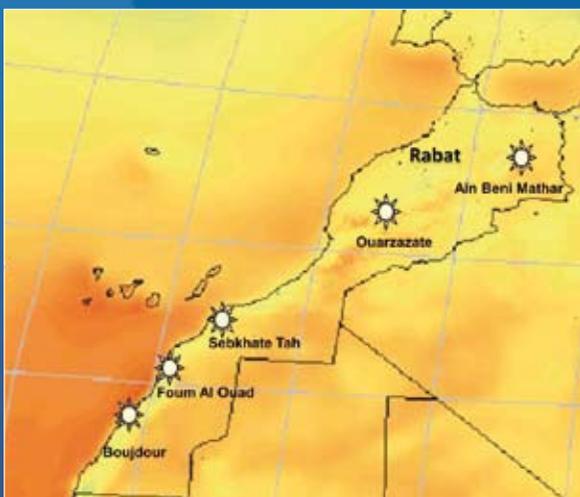
Ouarzazate : le Saoudien ACWA investit 1 milliard \$

Pages 14-15



Mustapha Bakkoury, Président (MASEN)

Page 17



Les cinq sites du plan solaire marocain

Page 16



Photo en 3D du parc solaire

Page 15

# Actualité

Pages 20 à 24



Fouad Douiri à Radio Luxe

Pages 20-21



Masen : journée d'étude à Skhirat

Pages 22-23

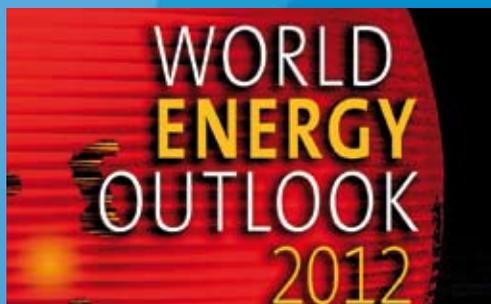


Xxxx

Page 24

# Focus

Pages 26 à 34



**AIE : rapport mondial**

Page 26



**Analyse de Fatih Birol (AIE)**

Page 27



**Delphine Batho lance le débat en France**

Pages 28-29



**Interview de Christophe de Margerie**

Pages 30-32



**Un maigre accord à Doha**

Page 33



Page 34

# Dossier

Pages 36 à 42

## Le sous-sol marocain Bilan de l'ONHYM



ONHYM : CA en hausse grâce à l'OCP

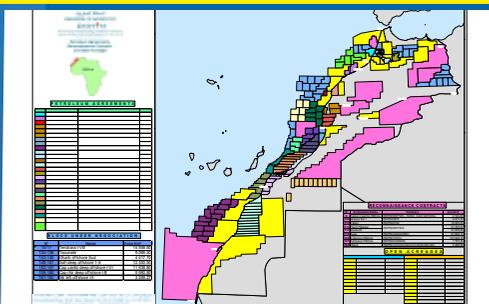
Page 36

Chevron



Le Maroc signe avec Chevron

Page 37



Les ressources du sous-sol marocain

Pages 38-41

Xxxxx

Page 42

# Opérateurs & Associés

Pages 44 à 54



**Activités de la Fédération de l'Énergie**

Pages 44-45



**Kosmos Energy, nouvel adhérent**

Pages 46-47



**Badr Ikken, DG de l'IRESEN**

Pages 48-49



**M. Raïhani, PDG de Vivo Energy Maroc**

Pages 50-51



**SAMIR : financement de 200 millions \$**

Page 52



**ADEREE : Installation solaire**

Page 53



**Total Maroc : Certification ISO 9001:2008**

Page 54

# L'OCP et Prayon signent un contrat de transfert

L'OFFICE CHÉRIFIEN DES PHOSPHATES (OCP) ET SON PARTENAIRE PRAYON, LEADER MONDIAL DANS LA CHIMIE DES PHOSPHATES, ONT SIGNÉ UN CONTRAT EXCLUSIF DE TRANSFERT DE LA TECHNOLOGIE MAP SOLUBLE (PHOSPHATE MONOAMMONIQUE) RECONNU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE POUR LA QUALITÉ DE SES PROCESSUS DE PRODUCTION D'ENGRAIS SOLUBLES. LE GROUPE A FAIT SAVOIR QUE LE DÉMARRAGE DE L'EXPLOITATION DE CETTE TECHNOLOGIE EST PRÉVU POUR JUIN 2015.

**L**e nouveau contrat signé entre l'OCP et Prayon permettra à l'OCP de fournir l'acide phosphorique nécessaire à la future unité, qui sera construite sur la plateforme industrielle de l'OCP à Jorf Lasfar.

Un nouvel accord qui marque l'entrée du groupe OCP dans le marché des engrais de précision: c'est en ces termes qu'a été qualifié le partenariat signé la semaine dernière entre le groupe OCP et Prayon. Il s'inscrit au cœur de la stratégie commerciale du groupe phosphatier marocain visant à se positionner sur de nouveaux marchés porteurs et à développer des produits adaptés aux besoins des consommateurs finaux.

L'OCP fournira selon cet accord, l'acide phosphorique nécessaire à la future unité de production de MAP soluble qui sera construite sur la plateforme industrielle de l'OCP à Jorf Lasfar, et qui sera d'une capacité de 100 kT par an.

Selon ce dernier, ce contrat permettra au groupe OCP de se positionner sur le marché des engrais de précision, marché à haute valeur ajoutée, particulièrement adapté aux systèmes de micro-irrigation et dont les



perspectives de croissance sont très prometteuses sur le plan international.

“Nous avons plus de quarante ans d'expérience dans la production de MAP et le développement du marché de l'horticulture fait partie de nos priorités”, a pour sa part déclaré Yves Caprara, administrateur délégué de Prayon.

A l'en croire, cet accord permet “de consolider nos objectifs à long terme dans ce domaine en croissance et nous conforte dans nos projets de poursuite des développements technologiques”. ■

*Nous sommes très heureux de la conclusion de cet accord qui confirme notre engagement envers l'innovation et notre volonté de diversifier nos produits.*  
**Ibnabdeljalil, Dir. Ex. du pôle commercial OCP.**

## À propos de l'OCP et du groupe Prayon



Le Groupe OCP, premier exportateur mondial de roche de phosphate et d'acide phosphorique, a réalisé 56,4 milliards de dirhams de chiffres d'affaires en 2011. Ses deux principales activités portent sur l'extraction minière et la production d'acide phosphorique et d'engrais dérivé. Il emploie directement plus de 20.000 personnes et contribue de manière substantielle, par ses implantations minières et industrielles ainsi que par ses programmes et projets,

au développement de différentes régions du Maroc. Le groupe Prayon, quant à lui, est leader mondial dans la chimie des phosphates. Basé en Belgique, il est détenu à parts égales par le Groupe OCP et la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW). Disposant de sites de production en Belgique, en France et aux États-Unis, Prayon répond aux besoins d'une clientèle internationale grâce à un réseau commercial et technique présent dans le monde entier. ■

